

Le Puech des Ouilhes, autrement dit la colline des moutons est une presqu'île née de la retenue d'eau du barrage hydro-électrique de Saint-Etienne Cantalès, située sur la commune de Lacapelle-Viescamp. Un sentier en bois sur pilotis a été aménagé tout autour de la presqu'île. Murets en pierre, barrières ouvragées, bancs et tables ont été disposés pour profiter d'une halte et de magnifiques points de vue sur le lac. Attention à la proximité de rives abruptes, enfants à surveiller.



**Départ : Parking en face du restaurant Le Nautilus
Emplacements PMR.**

Coordonnées pour GPS :

2.250883° E , 44.9132° N ou 2° 15' 3" E , 44° 54' 48" N



En venant d'Aurillac, rejoindre Sansac puis suivre la D53 jusqu'au carrefour avec la D18, Prendre la D18 à gauche en direction de Lacapelle Viescamp. Peu avant Lacapelle Viescamp, prendre la route à gauche en direction du Puech des Ouilhes.



**Boucle, distance : 1,5 km**

Du parking, traverser la route (passage piéton), prendre à gauche le sentier sur pilotis, passer devant le restaurant, l'aire de jeux (toilettes ouvertes en été) et continuer sur ce sentier sur 600 m. Poursuivre sur l'asphalte avant de reprendre le sentier sur pilotis.

Le sentier fait le tour de la presqu'île en sous-bois et réserve de très beaux points de vue sur le plan d'eau, le viaduc ferroviaire, la base de loisirs, l'école de voile et le port de plaisance. Présence de bancs et table de pique-nique.

**Le lac du barrage de Saint-Etienne Cantalès**

Le barrage, construit en 1945, retient les eaux de la Cère et de l'Authre.

Exploité par EDF, sa production permet de répondre aux besoins annuels en électricité de 35000 personnes.

Avec la construction du barrage, une retenue d'eau artificielle de 600 ha et 135 millions de mètres-cubes a été créée. C'est la plus grande retenue d'eau artificielle d'Auvergne, permettant de pratiquer de multiples activités nautiques. C'est également le rendez-vous des pêcheurs, en particulier pour la pêche aux carnassiers.

Avertissement : Tous les sentiers ont été testés et praticables en fauteuil, mais nous ne pouvons exclure un passage boueux ou une légère pente. Les concepteurs de ces balades et FFRandonnée Cantal répertorient des itinéraires. En aucun cas, ils ne peuvent être tenus pour responsables d'éventuels accidents.

Renseignements : mairie de Lacapelle Viescamp au 04 71 46 31 71

Textes et photos du CDRP15

Dessins du comité départemental de randonnée pédestre de Gironde, CDRP 33.

Reproduction interdite.